

Observation n° 8:

Bonjour Mr,

Par la présente , je souhaiterais émettre un avis favorable au projet photovoltaïque
De la Rousselière , commune de Chapelle Bâton .

Les principales et importantes raisons :

Production d'énergie renouvelable mis en avant par l'état

Elevage de moutons , aujourd'hui en forte diminution.En lien avec cette production animale , l'impact de cette baisse pourrait mettre en péril l'abattoir de la Sodem situé sur la commune Le Vigeant et par voie de conséquence des pertes d'emploi.

Environnementale , installation et/ou conservation de terrains implantés en herbes qui seront en mesure de capter le carbone.

Pas de pesticides ni d'engrais chimiques .

Des études menées par l'INRA ont démontrées que la production d'herbe est supérieure avec l'implantation de panneaux sur le terrain

Nourriture et bien -être animal seront assurés

Cordialement

Alain PINAUD